



Ecorecyclage valorise les déchets de Nyon à Lausanne

Active dans le traitement de restes alimentaires et végétaux, la société vaudoise exploite la compostière régionale et produit également du biogaz.

Avant de se lancer dans le recyclage, la société familiale Ecorecyclage était active dans la réalisation et l'entretien des jardins. «C'est au début des années 1990 que nous nous sommes intéressés à la valorisation des déchets organiques», indique Luc Germanier, administrateur délégué. Après l'entrée en vigueur, en 1988, de l'interdiction légale de brûler les déchets végétaux, le compostage est en effet apparu comme une solution idéale pour leur valorisation. Aujourd'hui, le rayon d'action de l'entreprise, qui compte une quinzaine d'employés, s'étend de Nyon à Lausanne, soit un potentiel de 360 000 habitants.

DU BIOGAZ À LA PERMACULTURE

La matière organique traitée et valorisée provient aussi bien des collectivités pu-

bliques que de particuliers, de professionnels du jardin, du commerce de détail, de restaurants ou de l'industrie agroalimentaire. «Nous valorisons ces différentes matières sous forme d'énergie en injectant le biogaz dans le réseau de gaz, précise Luc Germanier. Nous fabriquons aussi de l'engrais organique issu des matières recyclées, ainsi que des mélanges de terreau mettant en valeur des terres végétales vouées à la décharge.»

Par ailleurs, à travers son secteur jardinage-paysagisme, nommé Taïga et développé sous la responsabilité de Sarah Germanier, la société «boucle la boucle» en proposant à ses clients la réalisation de jardins respectueux des principes de la permaculture et favorisant la biodiversité. «Le soin au sol et l'apport de compost en font pleinement partie», relève Luc Germanier.

DÉSEMBALLAGE

En 2016, Ecorecyclage a acquis une installation spécifique de désemballage. Celle-ci, première du genre en Suisse, lui permet de répondre à la demande de clients obligés de respecter la nouvelle ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED), qui précise l'exigence de chercher une valorisation de la matière et de l'énergie en premier lieu, avant l'incinération. Une tonne de produits emballés traités dans cette installation permet d'économiser 445 kg de CO₂ en fournissant de l'énergie sous forme de biogaz et d'engrais organique.

La clientèle de l'entreprise, dont le chiffre d'affaires s'est élevé en 2016 à 4,5 millions de francs, se compose pour moitié de collectivités locales. A ce jour, une soixantaine de communes recourent ainsi à ses services. Le reste se compose de professionnels de la collecte de déchets, d'horticulteurs ainsi que du secteur alimentaire. A titre d'exemple, Migros Vaud, qui s'engage fortement pour le respect de l'OLED, livre une partie de ses invendus à la société. ●

La plateforme CleantechAlps apporte son soutien aux entreprises actives dans les technologies propres. En partenariat avec elle, *Efficiencie 21* met en lumière ceux qui font les cleantechs en Suisse occidentale.